

*Le Chef
du
Département Politique
fédéral*

Entretien avec M. FRERE, Gouverneur de la Banque nationale de Belgique et Président de la B.R.I., et M. AUBOIN, Directeur de la B.R.I., le vendredi 30 mai 1947, à 15 heures 30.

M. Frère est venu spécialement de Bruxelles à Berne pour me voir. Il désirait faire connaissance, en sa qualité de Président de la B.R.I., du chef du Département politique et, d'autre part, m'entretenir de différentes questions. L'entretien a duré plus d'une heure et quart.

M. Frère m'a renseigné sur les négociations qu'il a poursuivies ^{avec M. Auboin} aux Etats-Unis avec le Département du Trésor, la Banque internationale de reconstruction et de développement économique et le Fonds monétaire international. Le but de ces négociations était d'obtenir une collaboration entre la B.R.I. et les deux institutions issues des accords de Bretton Woods. D'autre part, M. Frère cherche à obtenir que la décision de la Conférence de Bretton Woods de procéder à la liquidation de la B.R.I. ne soit pas exécutée. Le Département du Trésor américain ne veut pas prendre sur lui de renoncer à l'exécution de cette décision, mais se concertera avec les Anglais et les Français, qui paraissent acquis au maintien de la B.R.I. La question sera définitivement résolue au mois de septembre prochain.

Les dirigeants de la Banque internationale de reconstruction sont favorables à une collaboration avec la B.R.I. Ils envisagent d'installer un bureau en Europe. MM. Frère et Auboin leur ont déclaré que la Suisse était le seul pays où ce bureau pourrait être installé. Ils seraient prêts à le recevoir dans les locaux de la B.R.I. à Bâle.

Il semble:

a) *que la B.R.I., qui vit par ses propres moyens, réalise des bénéfices et n'a subi aucune perte depuis sa création, subsistera;*

b) *que, dans la mesure où la Banque internationale de reconstruction établirait un bureau en Europe, ce serait en Suisse, à Bâle ou dans une autre ville (Zurich ou Genève).*

M. Frère a abordé ensuite le problème des relations de la Suisse avec la Banque internationale de reconstruction. Il m'a exposé les désirs des dirigeants de cette Banque et s'est exprimé exactement dans le même sens que M. McKittrick dans l'entretien que j'ai eu avec lui le 28 mai. M. Frère était renseigné sur le point de vue de la Suisse par le rapport de M. Jacobson. Indépendamment de la question de notre adhésion aux institutions de Bretton Woods, M. Frère désirait savoir, pour pouvoir renseigner la Banque internationale de reconstruction, si j'avais des objections à faire à ce que des obligations de l'emprunt qui sera émis en dollars, probablement en juillet prochain, par la Banque soient placées en Suisse, sous une forme encore à déterminer. Une réponse affirmative de la part des autorités suisses serait particulièrement bien accueillie par la Banque internationale de reconstruction, qui y verrait une manifestation de notre désir de collaborer avec elle et de l'aider dans sa tâche. Comme M. McKittrick, M. Frère a relevé que les dirigeants de la Banque internationale désirent que celle-ci soit considérée, non comme une entreprise américaine, mais comme une institution véritablement internationale. M. Frère m'a déclaré qu'à son avis, cet emprunt présentait toute garantie, en tout cas jusqu'à concurrence du montant de la participation des Etats-Unis à la Banque. Le montant de l'emprunt sera sensiblement inférieur à cette participation.

3.

J'ai répondu à M. Frère que sur ce point, je n'étais pas compétent et que je ferais examiner la question par les autorités qu'elle concerne. Il a été convenu que la réponse pourrait être donnée à la B.R.I. par l'intermédiaire de M. P. Keller, Président du Directoire de la Banque Nationale Suisse.

MM. Frère et Auboin m'ont demandé de mettre M. Auboin en rapport avec un de mes collaborateurs en vue de régler quelques questions en relation avec le statut des fonctionnaires de la B.R.I. en Suisse. Il m'a remis un dossier que je transmets au Service des Organisations internationales. J'ai convenu avec lui que ce dossier serait examiné et qu'un rendez-vous lui serait fixé le plus rapidement possible.

Nous nous sommes encore entretenus de différentes questions: relations de la B.R.I. avec les banques américaines, les Etats baltes et les Etats de l'Europe orientale, qui font partie de la B.R.I. à l'exception de l'URSS.

L. G.

Copie à O.I.